

c
i p a
c

32 rue Yves Toudic
75010 Paris
01 44 79 10 85
www.cipac.net

Fédération
des professionnels
de l'art
contemporain

Siret 415 293 208 00054

LES RÉPERCUSSIONS DU COVID-19 SUR LE SECTEUR DES ARTS VISUELS

ENQUÊTE DU CIPAC

CONDUITE DU 17 MARS AU 15 AVRIL 2020

INTRODUCTION

Le monde connaît aujourd'hui une crise sanitaire sans précédent.

De toute évidence, il y aura un avant et un après dans l'organisation de notre économie, dans notre façon d'habiter le monde, mais aussi dans notre capacité à réinventer le quotidien et notre rapport aux autres et à l'environnement.

Cette crise nous a forcés à mettre à l'arrêt nos entreprises culturelles, fragilisant encore plus les artistes-auteurs, les indépendants. Il est de notre responsabilité de nous engager collectivement aux côtés des autres organisations professionnelles du secteur des arts visuels afin que l'État et les collectivités territoriales puissent nous apporter le soutien nécessaire à la pérennisation de nos entreprises et de nos activités.

Le 16 mars dernier, le CIPAC - Fédération des professionnels de l'art contemporain, a pris l'initiative de concevoir et diffuser une enquête, afin de mesurer les retombées immédiates de cette crise sanitaire sans précédent sur notre écosystème. Nous nous réjouissons que de nombreuses organisations nous aient rejoint dans cette démarche en la diffusant largement.

Ce premier diagnostic permet de faire ressortir la fragilité accrue d'un secteur dans son entier et de ses professionnels, au premier rang desquels les artistes-auteurs et les autres indépendants sont les plus directement touchés.

Aux conséquences très immédiates de cette crise succéderont certainement les effets de moyen et de long termes qui seront visibles dans les mois et les années à venir. S'il y a aujourd'hui une nécessité absolue à un soutien public immédiat de notre secteur, il sera nécessaire qu'aux mesures d'urgence puissent faire suite des mesures structurelles.

C'est pourquoi le CIPAC poursuivra dans la période à venir son travail de suivi des conséquences de cette crise.

En ces temps particulièrement compliqués, notre solidarité, notre travail collectif feront notre force.

Pascal Neveux
Président du CIPAC
Le 22 avril 2020

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

L'épidémie de Covid-19 et ses conséquences ont provoqué la fermeture des lieux publics et la mise en place de contraintes strictes sur les déplacements des personnes à partir du 17 mars 2020 en France. Ces dispositions ont provoqué un arrêt brutal de l'activité de nombreux secteurs.

Dans ce contexte, le CIPAC - Fédération des professionnels de l'art contemporain a souhaité évaluer les conséquences de cette crise sur l'activité des professionnels des arts visuels.

C'est ainsi qu'une enquête reposant sur un questionnaire en ligne a été menée par la fédération du 18 mars au 15 avril 2020. Celle-ci a permis de recueillir de très nombreuses réponses provenant ou non de membres des réseaux adhérents du CIPAC.

Les éléments présentés dans la suite de ce document sont issus des résultats de cette enquête et distinguent :

- les personnes morales (associations, collectivités, établissements publics, sociétés commerciales...) ;
- les artistes-auteurs ;
- les autres indépendants.

Nous souhaitons que les résultats de ce travail puissent appuyer les réflexions et les échanges partagés avec les décideurs publics (État et collectivités territoriales) concernant les dispositifs de soutien spécifiques au secteur des arts visuels et rendus nécessaires par cette crise.

En l'absence de visibilité quant aux délais nécessaires pour une reprise d'activité même partielle, de nombreux répondants nous ont fait part de leur difficulté à évaluer précisément les conséquences de cette période sur leurs projets et leur économie. Les résultats permettent cependant de mettre en lumière des points de vigilance et de fragilité partagés par de nombreux professionnels du secteur à un instant donné.

Il est important d'insister sur les précautions à prendre dans l'interprétation de ces données dans un contexte dont on sait qu'il évolue quotidiennement, parfois même d'heure en heure.

Aussi, le CIPAC poursuivra ce travail à moyen terme pour qu'au-delà des conséquences immédiates de cette crise, un suivi puisse être effectué dans les mois à venir.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

CHIFFRES CLÉS ET CONSTATS GÉNÉRAUX

Une très forte mobilisation du secteur dans ce contexte de crise

Le nombre de réponses obtenues (1 310) répondants montre la forte mobilisation des acteurs du secteur, en particulier celle des artistes-auteurs. Les commentaires accompagnant de nombreuses réponses font état de la forte inquiétude des professionnels dans ce contexte de crise sanitaire quant à leur économie et à la poursuite de leurs activités.

Des conséquences économiques directes et parfois très lourdes pour les artistes-auteurs et les autres indépendants

Très directement touchés, les artistes-auteurs, dont la grande fragilité préexistait à la crise, voient leur situation économique et matérielle subir les conséquences des annulations et reports des projets qui auraient dû se dérouler durant la période de confinement. Plus d'un tiers des projets annulés ou reportés comportaient des rémunérations artistiques de plus de 2 000 euros.

De même, les autres indépendants subissent les effets d'une interruption brutale de l'activité du secteur avec 72% de leurs activités annulés ou reportés dont les recettes prévisionnelles se situaient au-dessus de 2 000 euros.

Une forte inquiétude des structures employeuses quant au maintien de l'emploi

La très forte inquiétude des structures dont l'activité s'est arrêtée brutalement s'exprime clairement dans les réponses obtenues sur la question de l'activité partielle. Ainsi, 72% des structures pensent devoir recourir à l'activité partielle. Ce recours est envisagé par les structures dans des proportions semblables quelque soit leur effectif.

Une volonté des structures de reporter leurs activités plutôt que de les annuler

A travers les réponses obtenues, une volonté affirmée des structures de reporter -lorsque cela est possible - leurs activités plutôt que de les annuler ressort. Cette volonté se remarque très nettement en ce qui concerne les activités de diffusion et de résidence/production. Ce sont souvent celles qui nécessitent des moyens importants et qui constituent un investissement financier conséquent. Plus de 50% des activités de diffusion touchées par la crise font ainsi l'objet de reports. En ce qui concerne les activités de résidence/production, la proportion s'élève à 63%

Des conséquences réelles pour les recettes et l'économie des structures

Les structures anticipent des pertes de recettes de nature à déstabiliser leur économie.

Pour 22% d'entre elles, cette perte est estimée supérieure à 10 000 euros. Considérant les faibles moyens d'une grande partie des structures associatives ayant répondu au questionnaire, la pérennité de certaines d'entre elles est indiscutablement en jeu.

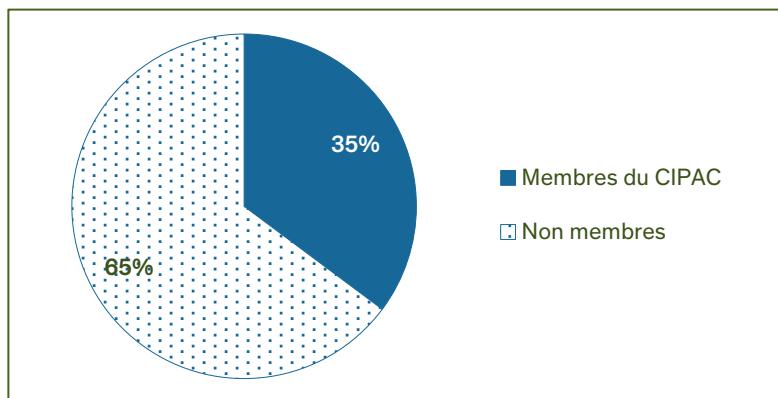
Ces pertes, si elles concernent majoritairement des recettes liées à l'activité (pour 41%), peuvent également être le fait de subventions remises en cause (pour 31%).

BILAN DES DONNÉES COLLECTÉES

TYPOLOGIE DES RÉPONDANTS

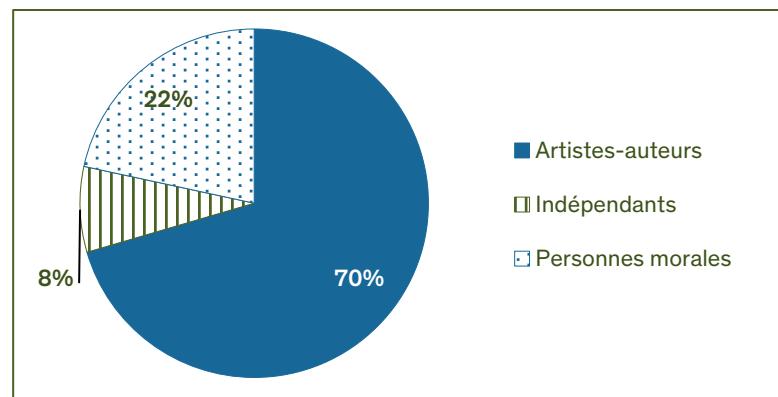
1310 réponses au questionnaire ont été obtenues, dont :

- 461 personnes adhérant à une organisation membre du CIPAC, soit 35%
- 849 personnes n'adhérant à aucune organisation membre du CIPAC, soit 65%



Les 1310 répondants ont renseigné le questionnaire en tant que :

- Artiste-Auteur : 923 personnes, soit 70% des répondants
- Indépendant non Artiste-Auteur : 104 personnes, soit 8% des répondants
- Représentant d'une personne morale : 283 personnes, soit 22% des répondants



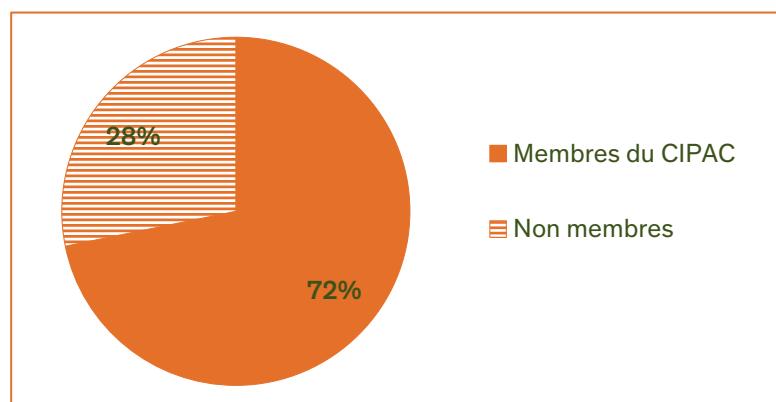
Éléments de synthèse :

- > Le nombre de réponses obtenues montre la forte mobilisation des acteurs du secteur, en particulier celle des Artistes-Auteurs.

BILAN DES DONNÉES COLLECTÉES AUPRÈS DES PERSONNES MORALES TYPOLOGIE DES STRUCTURES

Sur les 280 réponses des personnes morales exploitables :

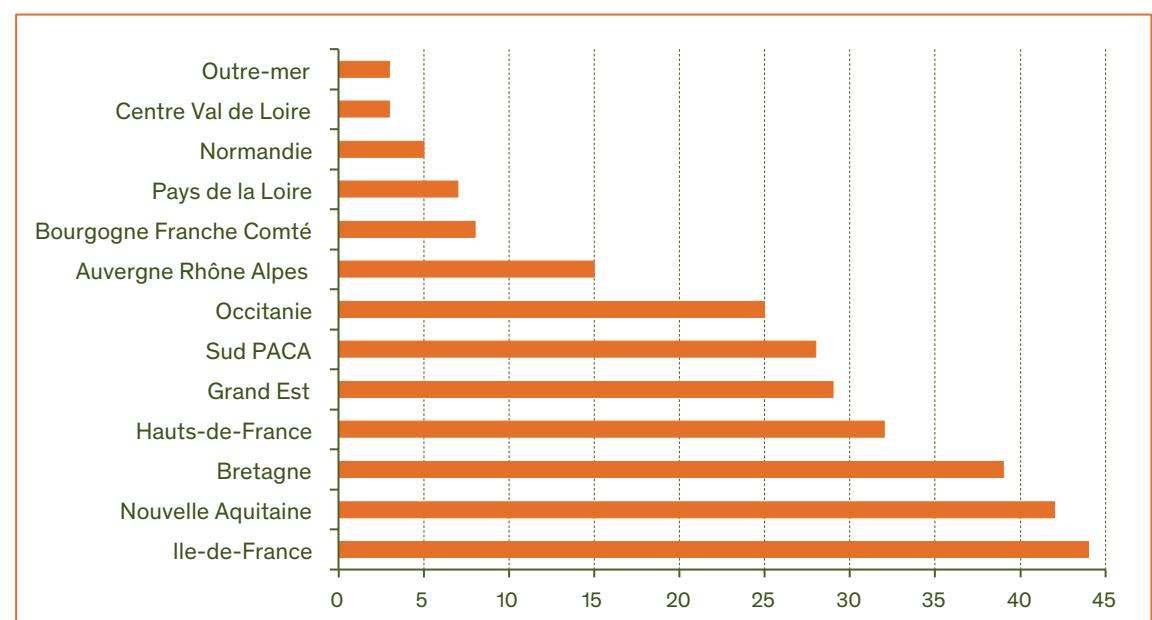
- 201 personnes adhèrent à une organisation membre du CIPAC, soit 72%
- 79 personnes n'adhèrent à aucune organisation membre du CIPAC, soit 28%



> 72% des personnes morales ayant répondu à l'enquête sont membres d'une des organisations adhérentes au CIPAC.

Sur les 280 personnes morales ayant renseigné l'enquête, 44 travaillent en Île-de-France (16%).

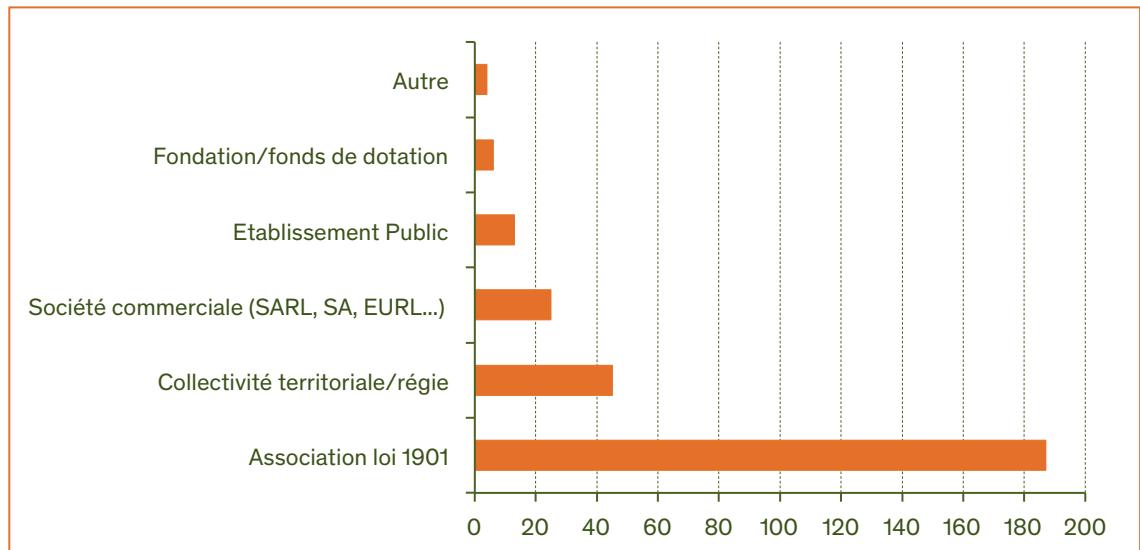
De façon générale, l'enquête a été moins renseignée dans les régions dont le réseau territorial n'est pas membre du CIPAC.



> Les personnes morales ayant répondu au questionnaire sont actives sur l'ensemble du territoire national.

Les personnes morales ayant répondu au questionnaire sont composées :

- à 67% d'associations (loi 1901 et de droit local : 187 réponses)
- à 21% d'établissements en régie directe et/ ou publics (58 réponses)
- à 9% de sociétés commerciales (SARL, SA, EURL : 25 réponses)



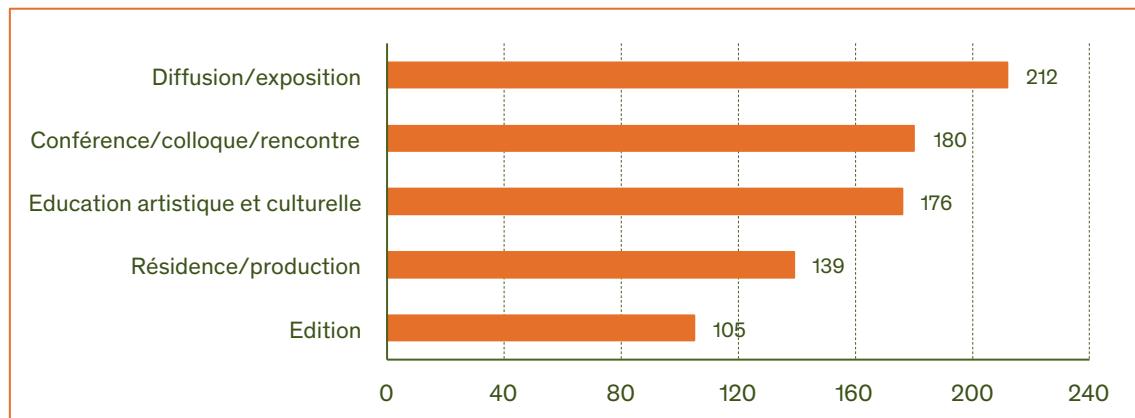
Éléments de synthèse :

- > Les trois quart des personnes morales ayant répondu à l'enquête sont membres du CIPAC.
- > Les personnes morales ayant répondu à l'enquête traduisent la situation à l'échelle nationale.
- > Les personnes ayant répondu à l'enquête sont majoritairement des acteurs des secteurs associatif et public.

ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ÉVÈNEMENTS ET ACTIVITÉS

Les structures déclarent l'impact de la crise sanitaire et des mesures qui y sont associées sur l'ensemble de leurs activités, au premier rang desquelles :

- les actions de diffusion et d'exposition (94%),
- les actions d'éducation artistique et culturelle et les programmations événementielles (78%).

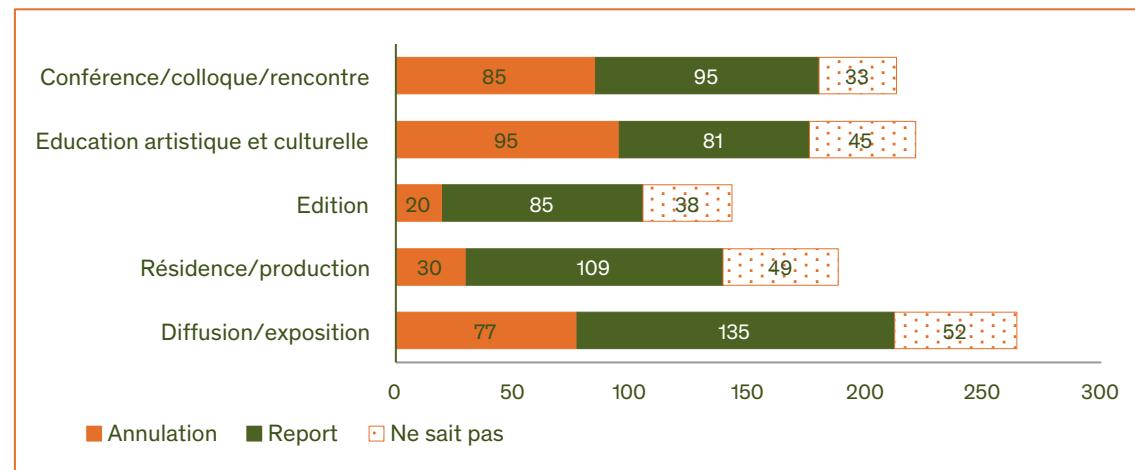


RAPPORT TYPE D'IMPACT / TYPE D'ACTIVITÉ

Toutes activités confondues, les structures ayant répondu au questionnaire évoquent le plus fréquemment leur report (49%) que leur annulation (30%). 21% d'entre elles demeurent dans l'expectative.

En fonction du type d'activités, l'impact de la crise sanitaire varie :

- > les activités de rencontre avec les publics, telles les actions d'éducation artistique et culturelle, ainsi que les conférences et colloques sont les actions dont l'annulation est la plus fréquemment évoquée (respectivement 43% et 40%) ;
- > les activités de recherche et documentation, telles les résidences et les éditions, sont celles dont le report est le plus fréquemment évoqué (58%).



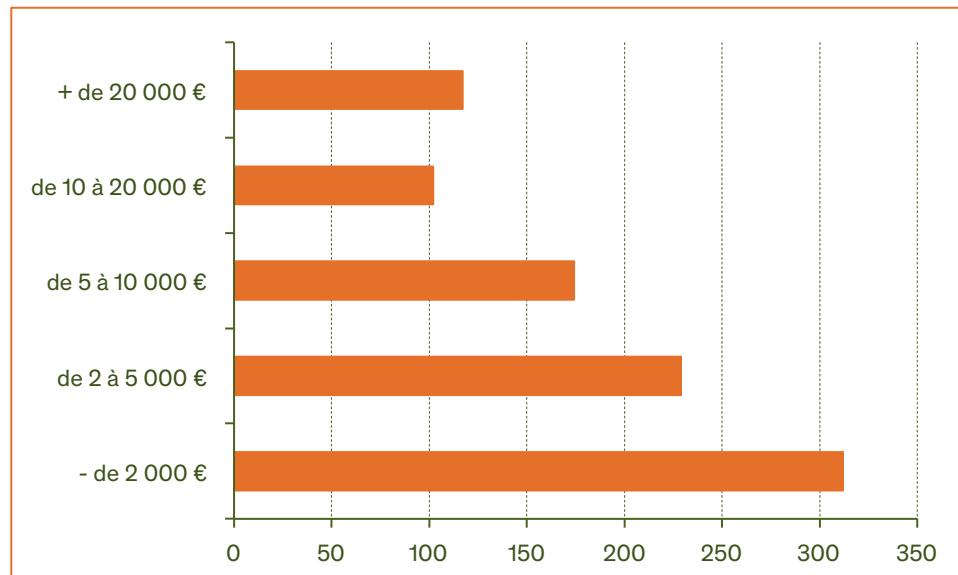
Éléments de synthèse :

- > Les activités de diffusion sont les plus directement impactées par la crise sanitaire, avec les actions d'éducation artistique et culturelle et les programmations événementielles.
- > Au 15 avril 2020, les structures du secteur privilégient le maintien avec report de leurs activités, plutôt que leur annulation.

BUDGETS DES ACTIVITÉS ANNULÉES OU REPORTÉES

Les budgets des activités annulées ou reportées sont :

- à 58 % inférieurs à 5 000 €
- à 19% compris entre 5 et 10 000 €
- à 23 % supérieurs à 10 000 €



> Les budgets des activités impactées sont majoritairement inférieurs à 5 000 €.

> Près d'un quart des budgets des activités impactées étaient supérieurs à 10 000€.

Éléments de synthèse :

- > La fréquence des petits budgets d'activités impactés traduit le niveau financier d'opérations très bas du secteur et le grand nombre d'actions engagées avec des micro-budgets.
- > La fréquence des budgets d'activités impactées supérieurs à 10 000 € risque de porter durablement atteinte au budget des structures.

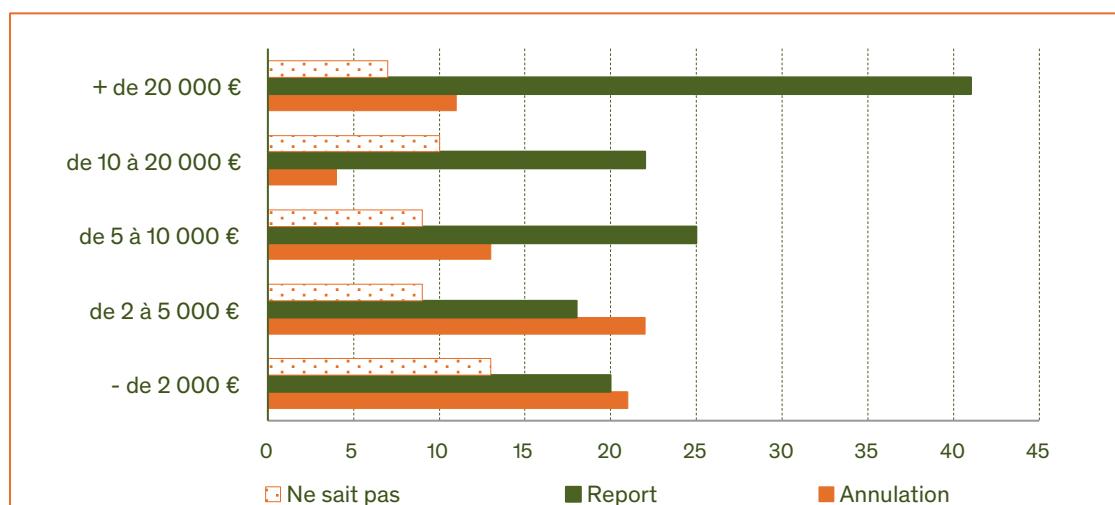
ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS DE DIFFUSION

> Les structures ayant répondu au questionnaire prévoient :

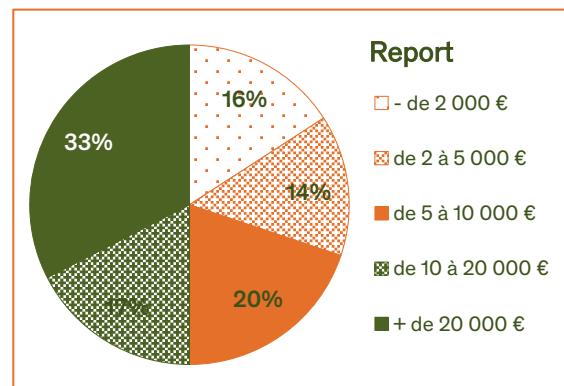
- le report de 51% de leurs activités de diffusion ;
- l'annulation de 30% de leurs activités de diffusion.

BUDGET DES ACTIVITÉS DE DIFFUSION IMPACTÉES

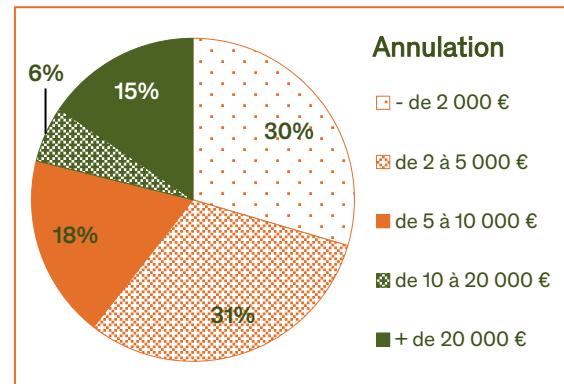
> Les structures du secteur prévoient plus fréquemment l'annulation des activités aux budgets les plus modestes et envisagent le report des activités aux budgets les plus élevés.



- 33% des activités de diffusion reportées sont dotées d'un budget de plus de 20 000 €



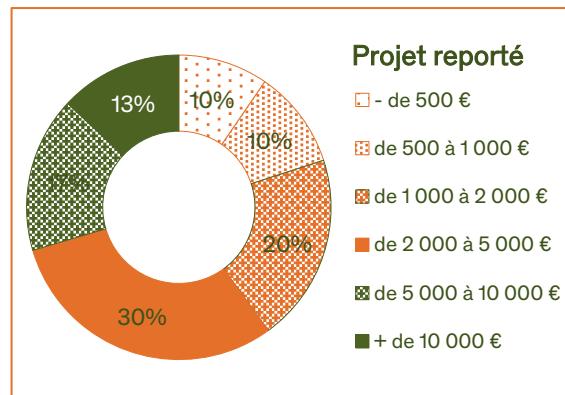
- 61% des activités de diffusion annulées sont celles dotées d'un budget de moins de 5 000 €



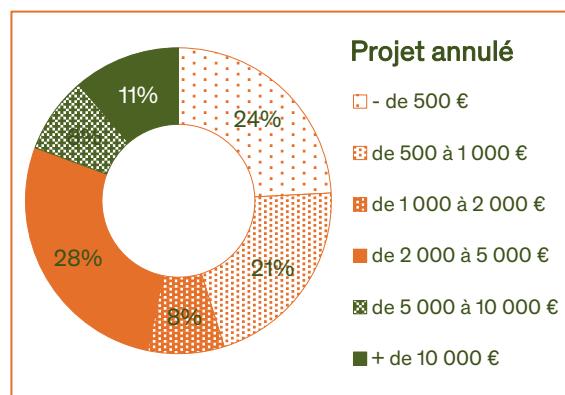
C**i** Observation**p a c**

PART DE LA RÉMUNÉRATION ARTISTIQUE PRÉVUE POUR L'ACTIVITÉ DE DIFFUSION IMPACTÉE

- 60% des rémunérations artistiques prévues pour les activités de diffusion reportées sont supérieures à 2 000 €



- 30% des rémunérations artistiques prévues pour les activités de diffusion annulées étaient comprises entre 2 et 5 000 €



Éléments de synthèse :

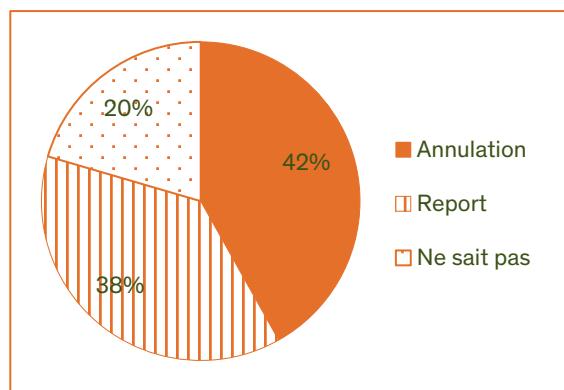
- > Près d'un tiers des activités de diffusion sont annulées ; plus de la moitié sont reportées.
- > Les projets aux budgets les plus modestes sont ceux qui ont été annulés.
- > Près de 50% des rémunérations artistiques prévues pour les projets annulés étaient supérieures à 2 000 € : l'annulation des projets impacte directement l'économie des artistes-auteurs.

ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

> 80% des activités d'éducation artistique et culturelle sont stoppées.

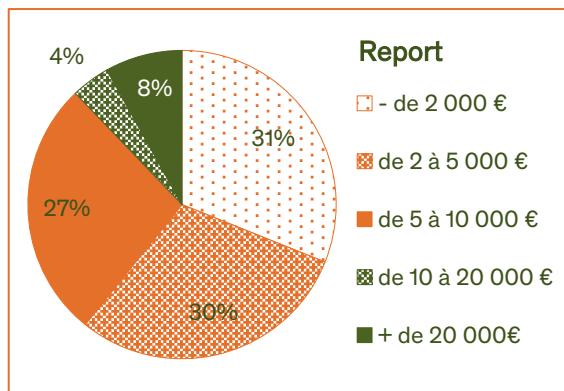
Les structures ayant répondu au questionnaire prévoient :

- l'annulation de 42% de leurs activités d'éducation artistique et culturelle ;
- le report de 38% de leurs activités d'éducation artistique et culturelle.

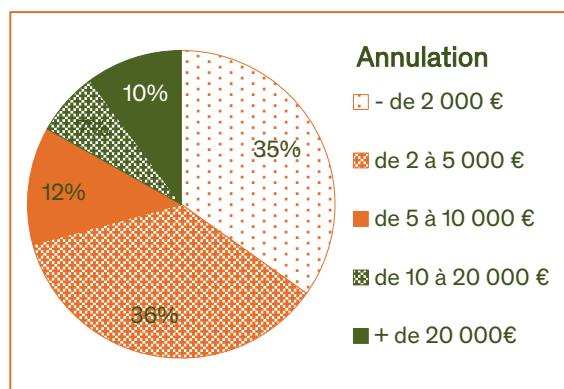


BUDGET DES ACTIVITÉS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE IMPACTÉES

- Les actions d'éducation artistique et culturelle dotées d'un budget de 5 à 10 000 € sont deux fois plus nombreuses à être reportées qu'annulées.

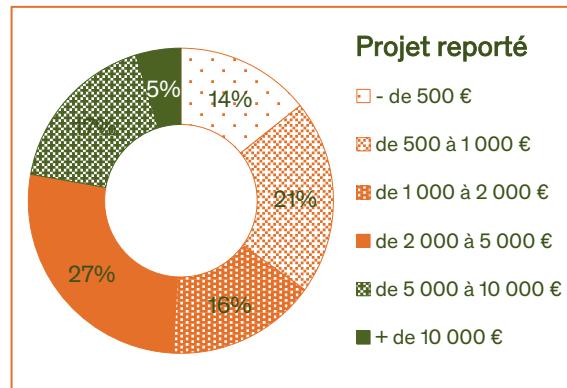


- 71% des actions d'éducation artistique et culturelle qui ont été annulées étaient dotées d'un budget de moins de 5 000 €.

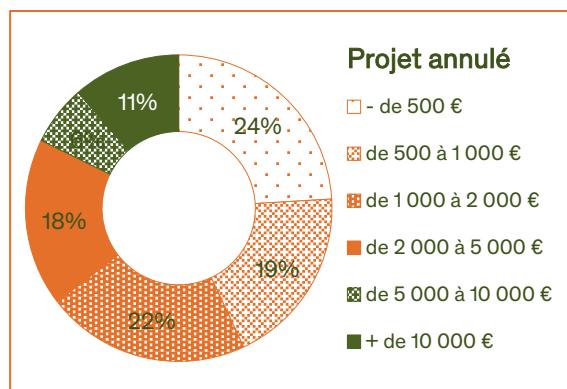


PART DE LA RÉMUNÉRATION ARTISTIQUE PRÉVUE POUR L'ACTIVITÉ D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE IMPACTÉE

- près de 50% des rémunérations artistiques prévues pour les activités d'éducation artistique et culturelle reportées sont supérieures à 2 000 €



- 35% des rémunérations artistiques prévues pour les activités d'éducation artistique et culturelle annulées étaient supérieures à 2 000 €.



Éléments de synthèse :

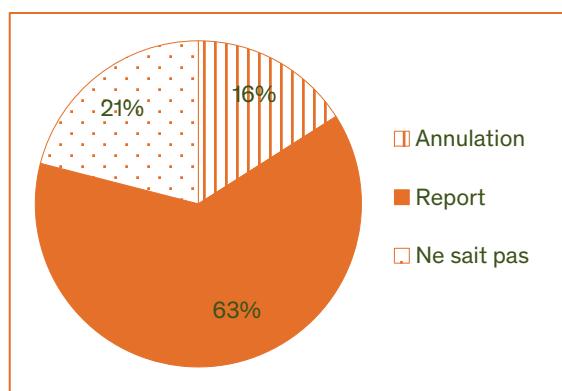
- > 80% des activités d'éducation artistique et culturelle sont reportées ou annulées.
- > Les activités d'éducation artistique et culturelle ont dû être plus fréquemment annulées (42%) que reportées (38%).
- > L'annulation et le report des activités d'éducation artistique et culturelle impactent profondément les rémunérations artistiques.

ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS DE RÉSIDENCE / PRODUCTION

> **80% des actions de résidence / production sont stoppées.**

Les structures ayant répondu au questionnaire prévoient :

- l'annulation de 16% des activités de résidence / production ;
- le report de 63% de ces activités.

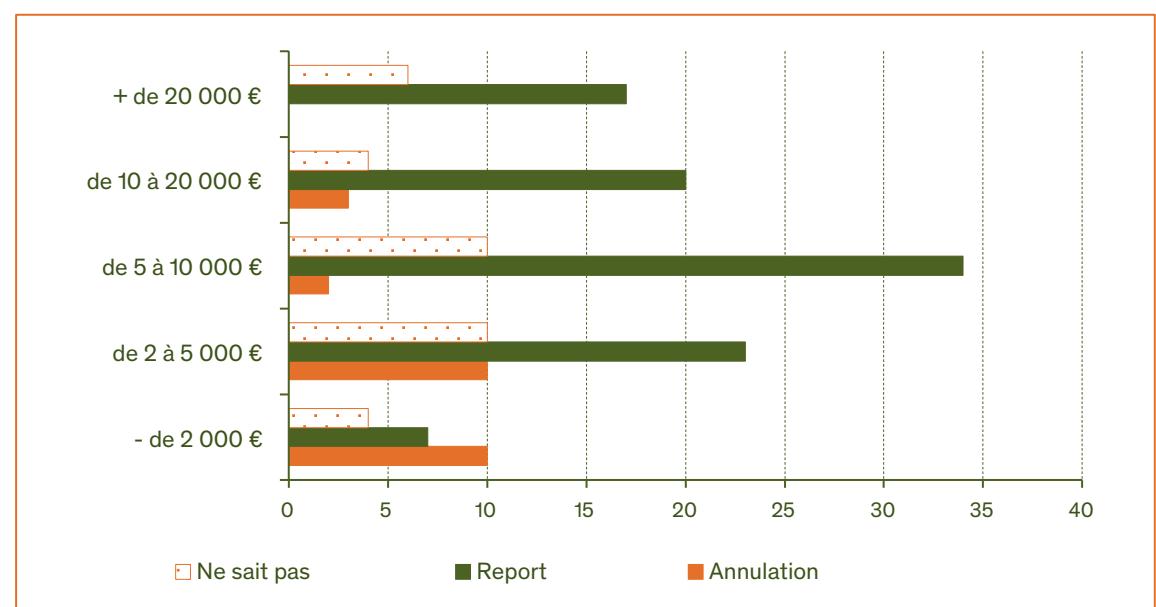


> Les structures du secteur privilégient le report des résidences de production à leur annulation ; elles sont plus nombreuses à suspendre leur décision (34) qu'à annuler leur projet (25).

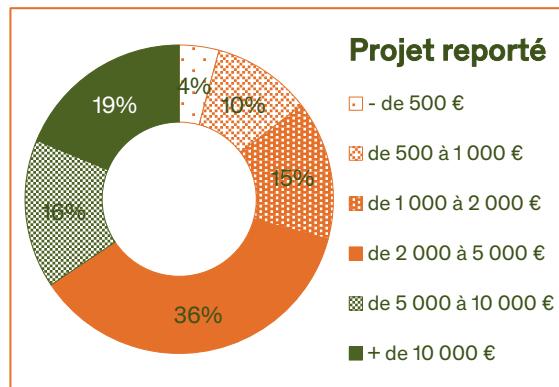
BUDGET DES ACTIVITÉS RÉSIDENCE / PRODUCTION IMPACTÉES

- 80% des projets annulés étaient dotés d'un budget de moins de 5 000 €.

> **L'annulation des projets de résidence / production concerne les activités aux budgets les plus modestes.**



PART DE LA RÉMUNÉRATION ARTISTIQUE PRÉVUE POUR L'ACTIVITÉ DE RÉSIDENCE / PRODUCTION IMPACTÉE



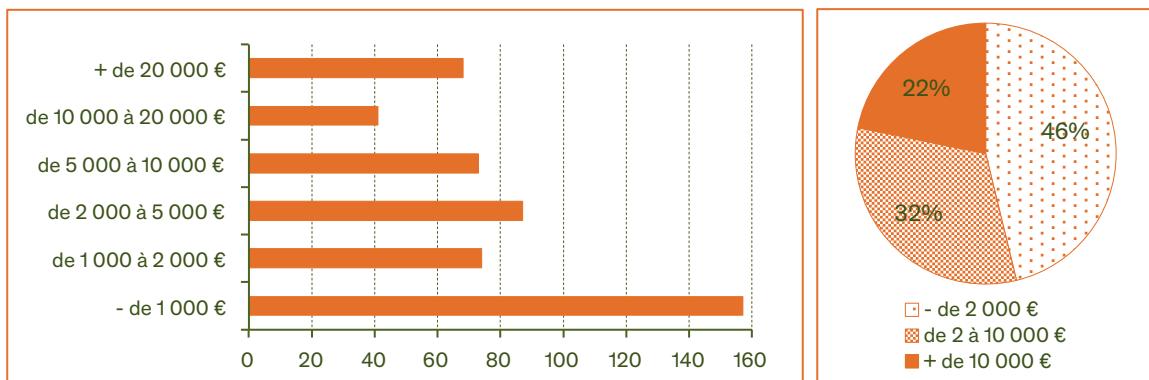
La rémunération artistique prévue dans le cadre des activités de résidence / production reportées est, dans 71% des cas, supérieure à 2 000 €.

Éléments de synthèse :

- > 80% des actions de résidence / production sont reportées ou annulées.
- > Au 15 avril 2020, le report des actions de résidence / production est privilégié à leur annulation.
- > La rémunération artistique prévue dans le cadre des activités de résidence / production reportées, majoritairement supérieure à 2 000 €, est fortement impactée.

ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES RECETTES

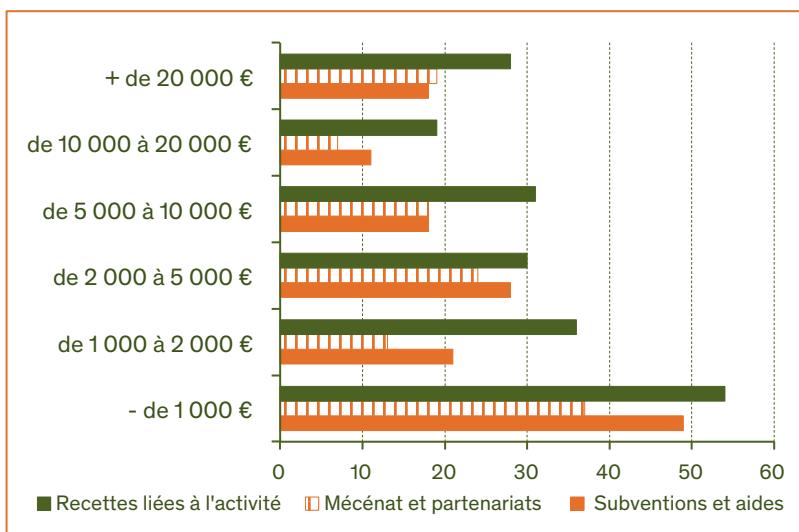
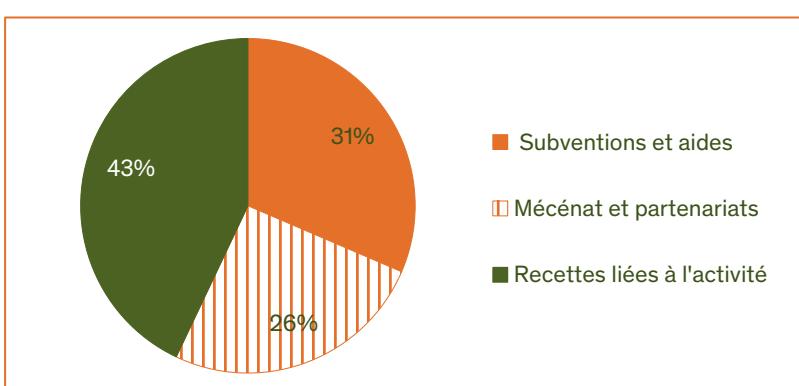
IMPACT SUR LES RECETTES DES STRUCTURES



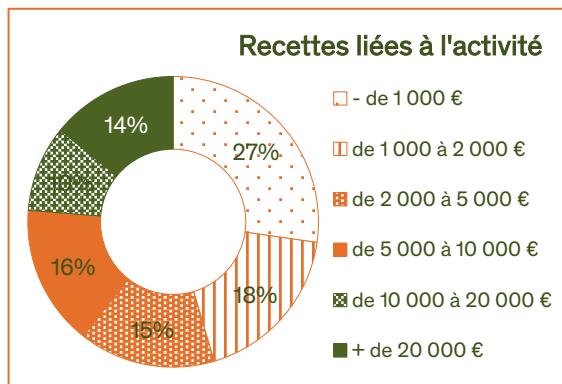
> Près de 50% des recettes déclarées impactées ont un montant de moins de 2 000 €.

> 22% des recettes déclarées impactées ont un montant supérieur à 10 000 €.

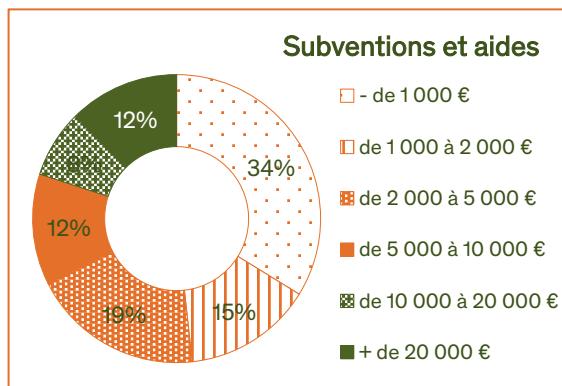
> Les structures déclarent l'impact de la crise sanitaire et des mesures qui y sont associées sur l'ensemble de leurs recettes, au premier rang desquelles celles directement issues de leurs activités (43%), puis celles provenant des subventions (31%).



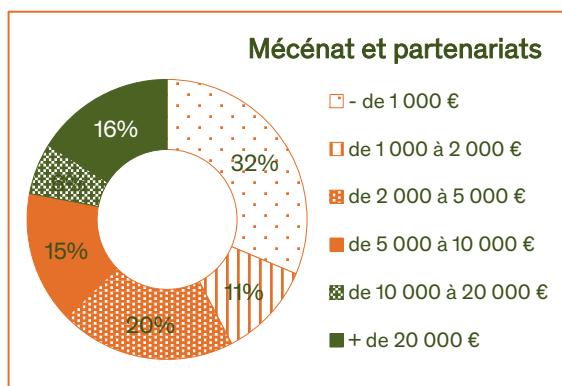
- 39% des pertes de recettes d'activités concernent des montants supérieurs à 5 000 €



- 68% des pertes de subventions portent sur des montants inférieurs à 5 000 €.



- 16% des structures évaluent perdre les mécénats de montants supérieurs à 20 000 €.

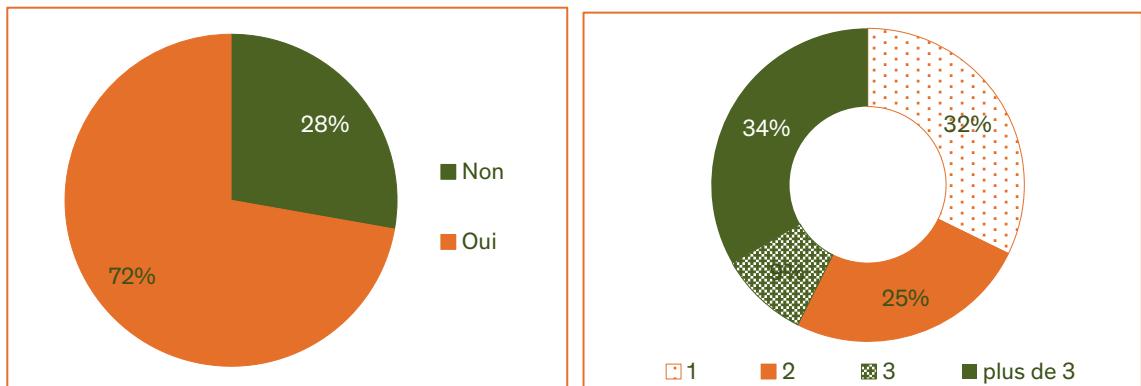


Éléments de synthèse :

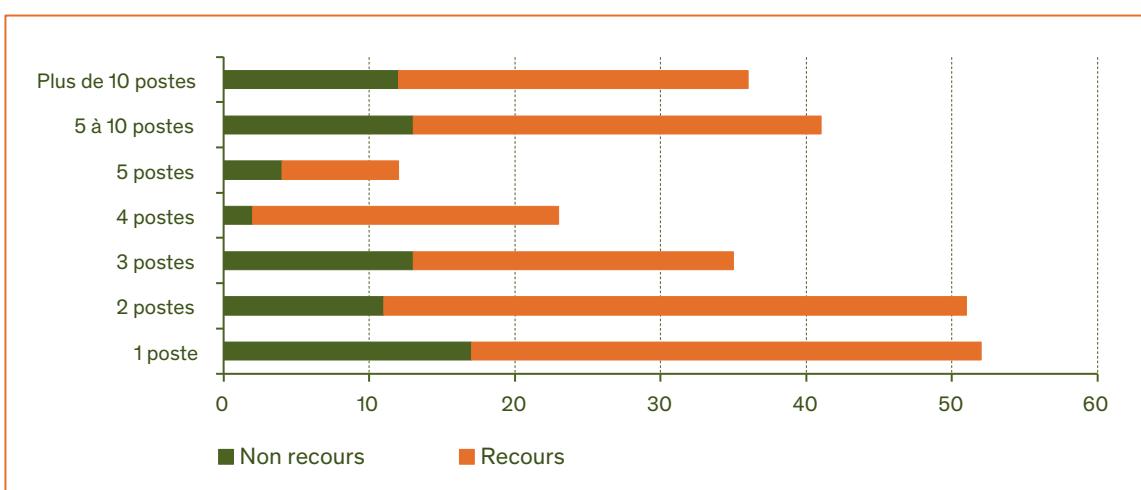
- > 64% des recettes les plus modestes (inférieures à 5 000 €), quelque soit leur origine, sont considérées dès à présent comme perdues par les structures.
- > Les pertes de recettes supérieures à 5 000 € (36%), très fréquentes, vont impacter profondément le budget des structures.

ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR L'EMPLOI

- 91% des structures ayant répondu au questionnaire ont déclaré être employeuses ;
- 72% des structures employeuses pensent devoir recourir à l'activité partielle.



- 32% des structures pensent qu'au moins 1 poste de travail sera concerné par l'activité partielle.
- 25% des structures pensent qu'au moins 2 postes de travail seront concernés par l'activité partielle.
- 33% des structures évaluent que plus de 3 postes de travail seront concernés par l'activité partielle.



- sur les 1 857,68 ETP recensés, 64% sont potentiellement concernés par l'activité partielle, soit au minimum 610 postes de travail.

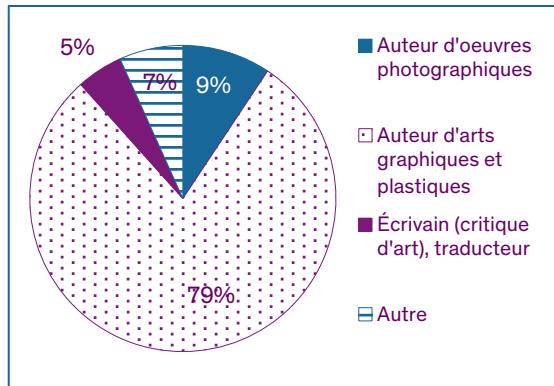
Éléments de synthèse :

- > Au 15 avril 2020, 72% des structures pensent devoir recourir à l'activité partielle.
- > Le recours à l'activité partielle est envisagé par les structures dans des proportions semblables quelque soit leur effectif.
- > La crise sanitaire et les mesures qui y sont associées impactent indifféremment l'emploi des petites ou grandes structures du secteur.

BILAN DES DONNÉES COLLECTÉES AUPRÈS DES ARTISTES-AUTEURS CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

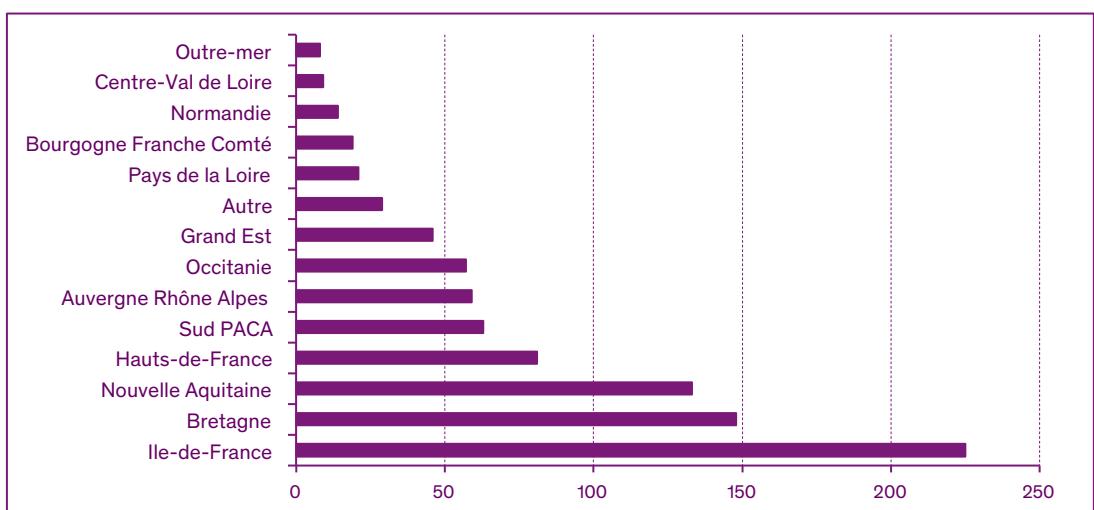
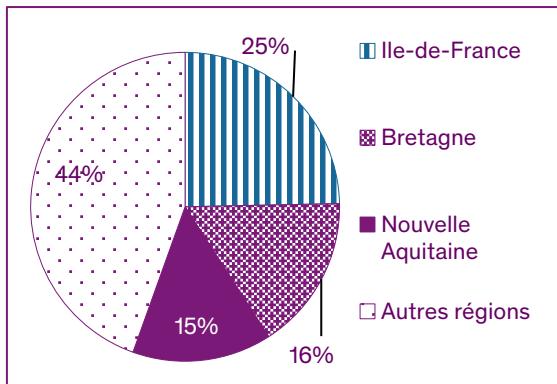
859 des 921 réponses obtenues sont exploitables et distinguent :

- 86 auteurs d'œuvres photographiques, soit 9% des répondants ;
- 728 auteurs d'arts graphiques et plastiques, soit 79% des répondants ;
- 45 écrivains, critiques ou traducteurs, soit 5% des répondants.



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES RÉPONDANTS

- 25% des répondants sont localisés en Île-de-France ; 16% en Bretagne et 15% en Nouvelle Aquitaine ;
- 45% des répondants sont localisés dans les autres régions françaises - sans atteindre 10% de la population enquêtée.



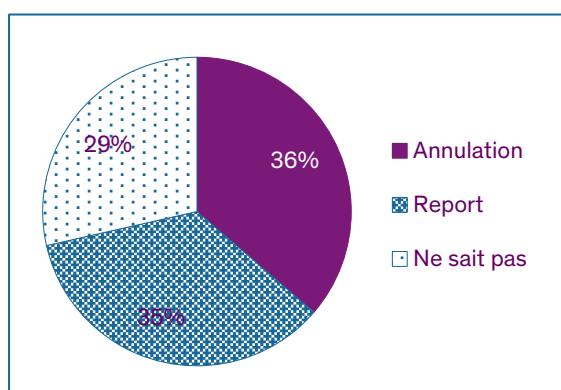
Éléments de synthèse :

- > La forte mobilisation des artistes-auteurs pour renseigner ce questionnaire témoigne de l'importance de la crise sanitaire et des mesures associées sur leurs activités.
- > Les artistes-auteurs les plus mobilisés pour renseigner le questionnaire du CIPAC sont ceux localisés en Île-de-France et dans l'Ouest du territoire national (Bretagne et Nouvelle-Aquitaine).

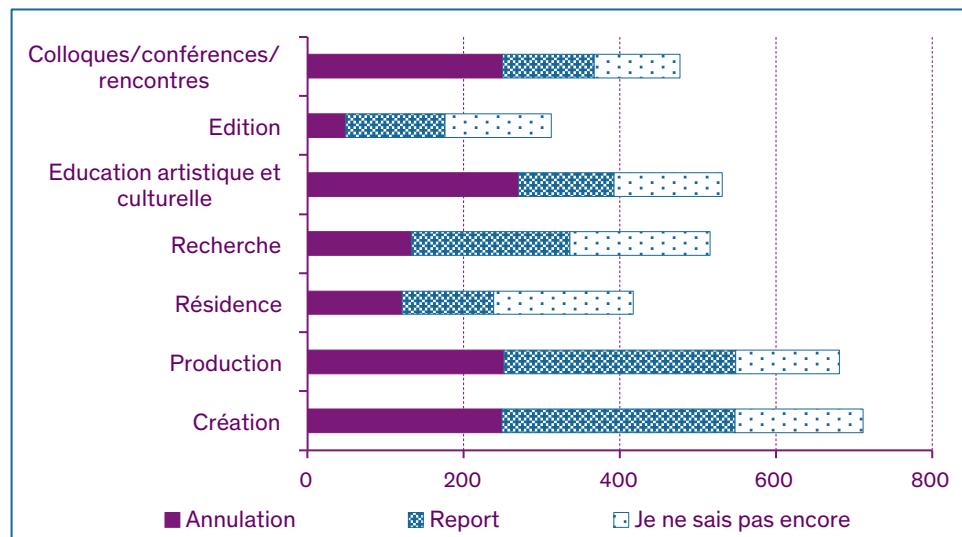
BILAN DES DONNÉES COLLECTÉES AUPRÈS DES ARTISTES-AUTEURS ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS

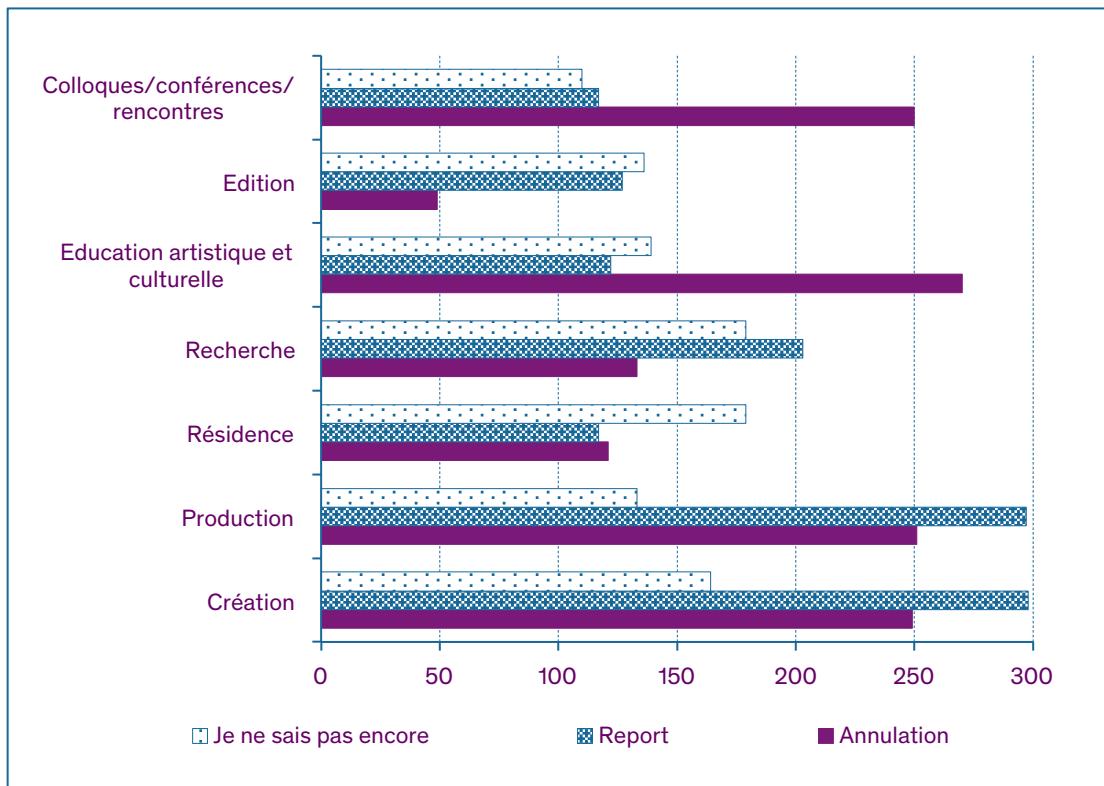
> 98% des artistes-auteurs considèrent que la crise sanitaire et les mesures qui y sont associées vont impacter leurs activités.

Tous types d'activités confondus, les artistes-auteurs évoquent assez également l'annulation (36%) de leurs activités et leur report (35%). 29% d'entre eux demeurent dans l'expectative.



RAPPORT TYPE D'IMPACT / TYPE D'ACTIVITÉ





En fonction du type d'activités, l'impact de la crise sanitaire varie pour l'artiste-auteur :

- > les artistes-auteurs sont plus nombreux à déclarer le report de leurs activités de création et de production (respectivement 42% et 44%) que leur annulation (35% et 37%).
- > les activités de rencontre avec les publics sont les actions dont l'annulation est la plus fréquemment signalée : ce sont les actions d'éducation artistique et culturelle (à 51%), ainsi que les conférences et colloques (52%), ce qui corrobore les indications données par les structures ;
- > les projets de résidence et d'édition sont ceux qui suscitent le plus l'incertitude (43% et 44% des réponses).

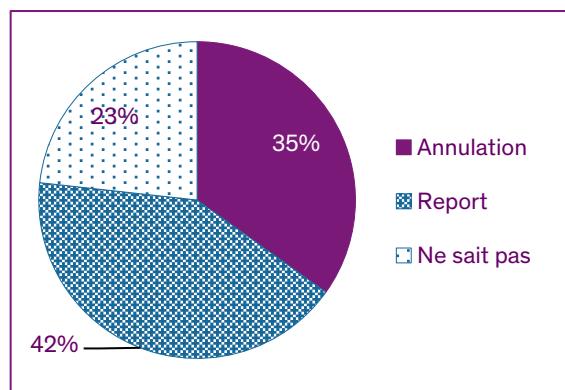
Éléments de synthèse :

- > Plus de 2/3 des artistes-auteurs signalent l'annulation ou le report de leurs projets.
- > Les activités des artistes-auteurs en direction des publics (EAC, conférences) sont les plus fréquemment annulées.
- > Au 15 avril 2020, les activités de création et de production sont davantage reportées qu'annulées.
- > Les artistes-auteurs sont incertains de l'avenir de leurs projets de long terme (recherche, résidence, édition).

ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS DE CRÉATION

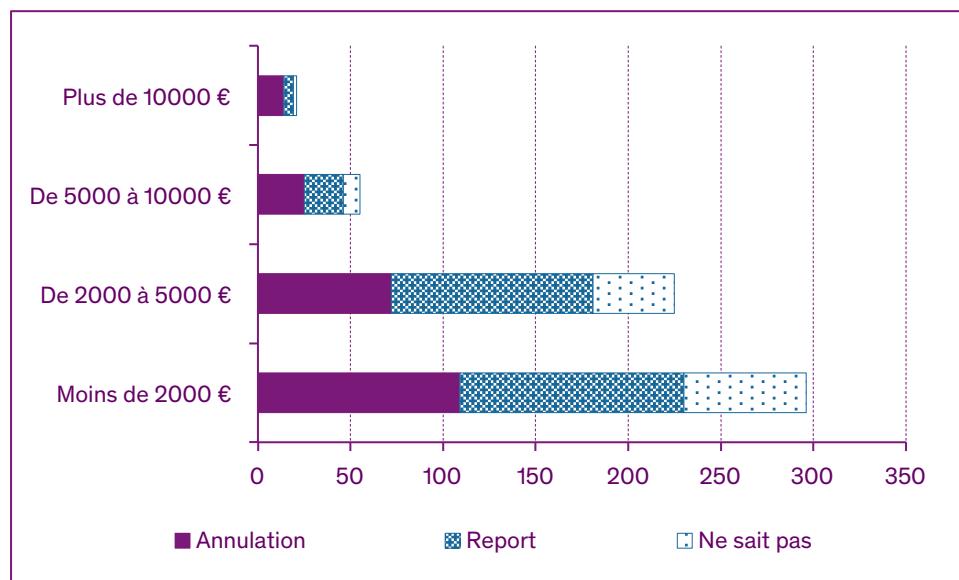
IMPACT

- 42% des répondants considèrent que leurs activités de création vont être reportées.



ÉVALUATION DE LA PERTE DE REVENUS

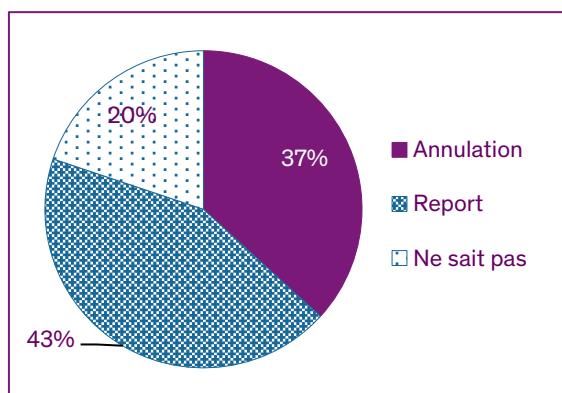
- les activités de création qui comportent une rémunération inférieure à 5 000 € sont majoritairement reportées ;
- les activités de création qui comportaient une rémunération supérieure à 5 000 € sont majoritairement annulées ;
- les deux-tiers des projets de création qui comportaient une rémunération de plus de 10 000 € sont annulés.



ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS DE PRODUCTION

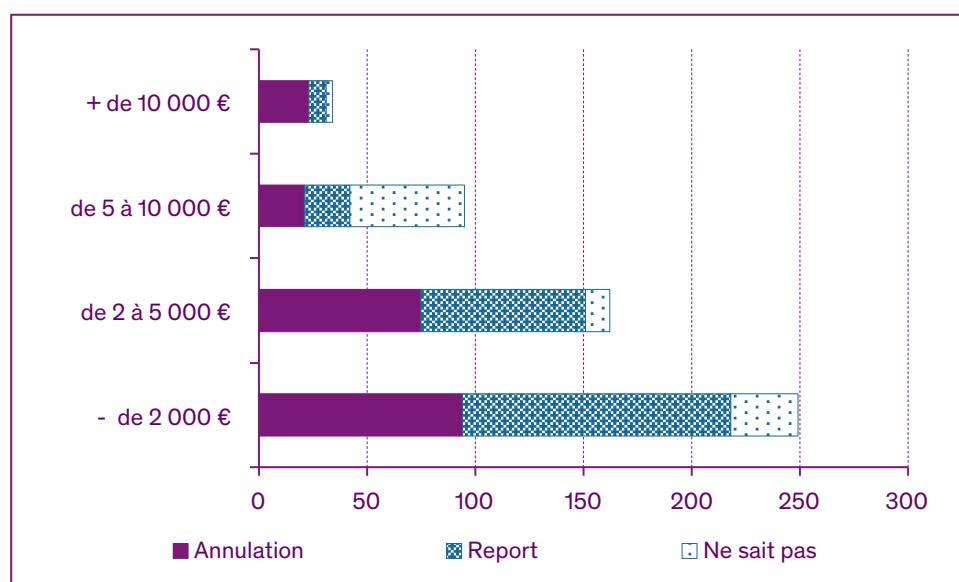
IMPACT

- 43% des répondants considèrent que les productions vont être reportées.



ÉVALUATION DE LA PERTE DE REVENUS

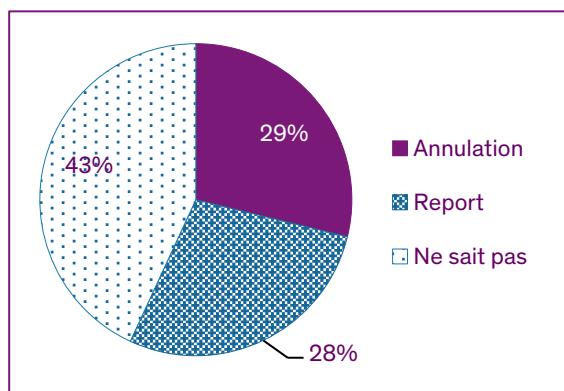
- près de 50% des projets de production comptent une rémunération inférieure à 2 000€ ;
- 50% des productions qui comportent une rémunération inférieure à 2 000 € sont reportées ;
- 68% des productions qui comportaient une rémunération de plus de 10 000 € sont annulées.



ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS DE RÉSIDENCE

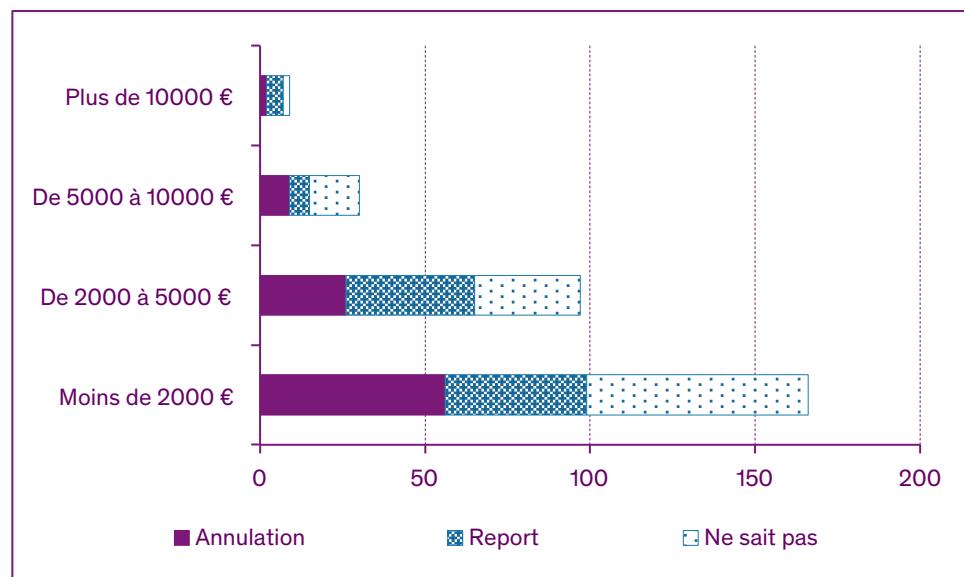
IMPACT

- 43% des répondants signalent leur incertitude quant à leurs projets de résidence.



ÉVALUATION DE LA PERTE DE REVENUS

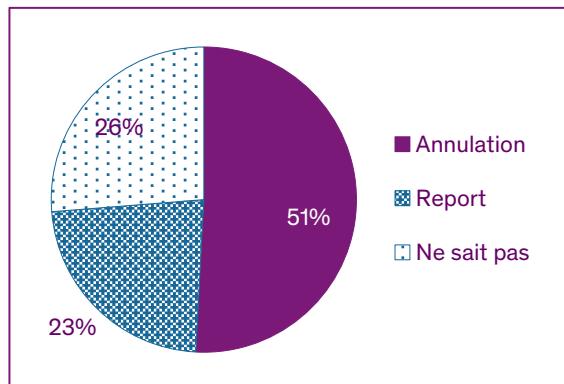
- la majorité (40%) des artistes-auteurs indiquent ne pas savoir ce qu'il va advenir des projets de résidence qui comportent une rémunération inférieure à 2 000 € ; ils sont aussi 34% à signaler leur annulation ;
- la proportion d'artistes-auteurs dans l'incertitude atteint 50% pour les projets de résidence qui comportent une rémunération de 5 à 10 000 €.



ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

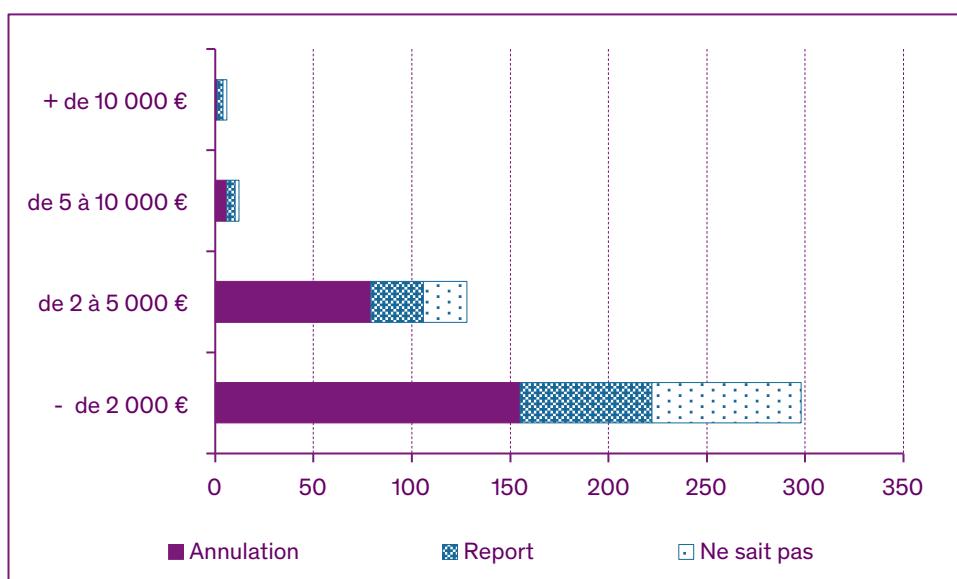
IMPACT

- Plus de 50% des artistes-auteurs signalent l'annulation de leurs projets d'éducation artistique et culturelle.
- Ils sont plus nombreux à ignorer le devenir de leurs projets (26%) qu'à indiquer leur report (23%).



ÉVALUATION DE LA PERTE DE REVENUS

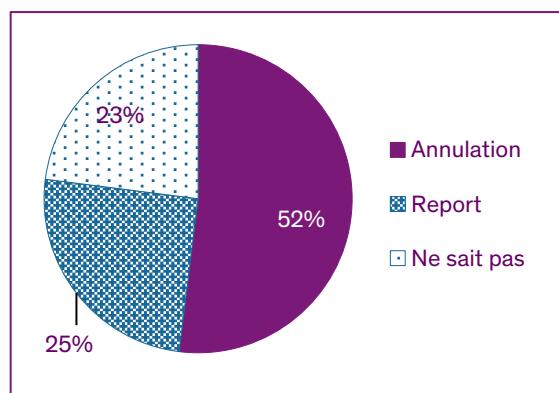
- les projets d'éducation artistique et culturelle sont composés à 67% de projets comptant une rémunération inférieure à 2 000 € ;
- les projets d'éducation artistique et culturelle sont majoritairement annulés quelque soit la rémunération prévue (de 52% pour les actions aux budgets de rémunération les plus faibles, jusqu'à 62% pour les mieux dotés, et exception faite des projets comptant une rémunération de plus de 10 000 €).



ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES PROJETS DE CONFÉRENCES, COLLOQUES, RENCONTRES

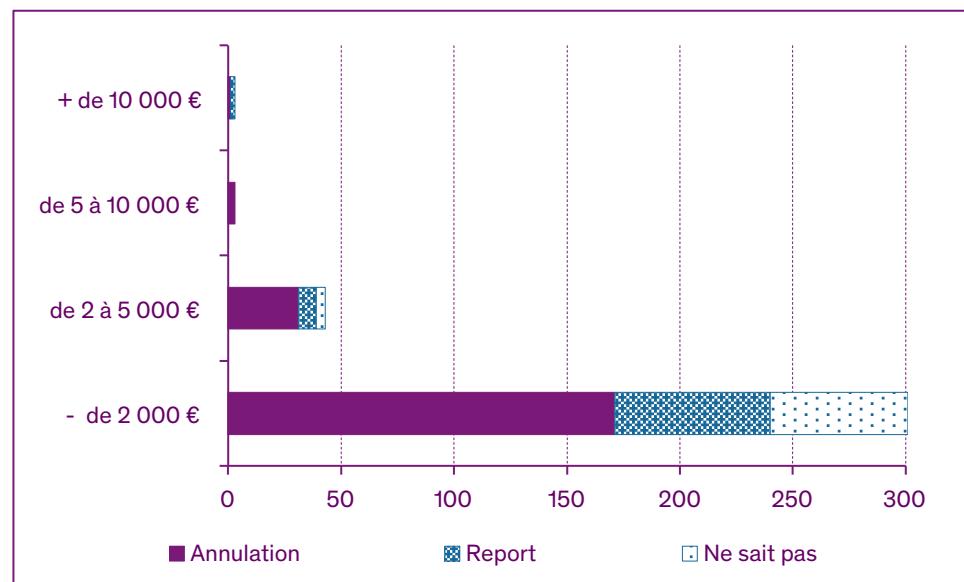
IMPACT

- Plus de 50% des artistes-auteurs signalent l'annulation de leurs projets de conférences, colloques, rencontres.



ÉVALUATION DE LA PERTE DE REVENUS

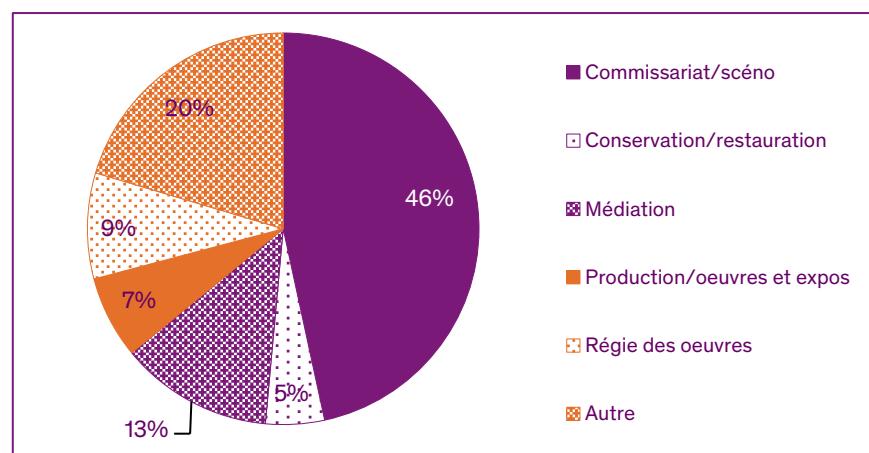
- les projets de conférences, colloques, rencontres sont composés à près de 90% de projets comportant une rémunération inférieure à 2 000 € ;
- les projets de conférences, colloques, rencontres sont majoritairement annulés quelque soit la rémunération prévue (de 57% pour les actions aux budgets de rémunération les plus faibles, à 72% pour les mieux dotés, et exception faite des projets comptant une rémunération de plus de 10 000 €).



BILAN DES DONNÉES COLLECTÉES AUPRÈS DES INDÉPENDANTS CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

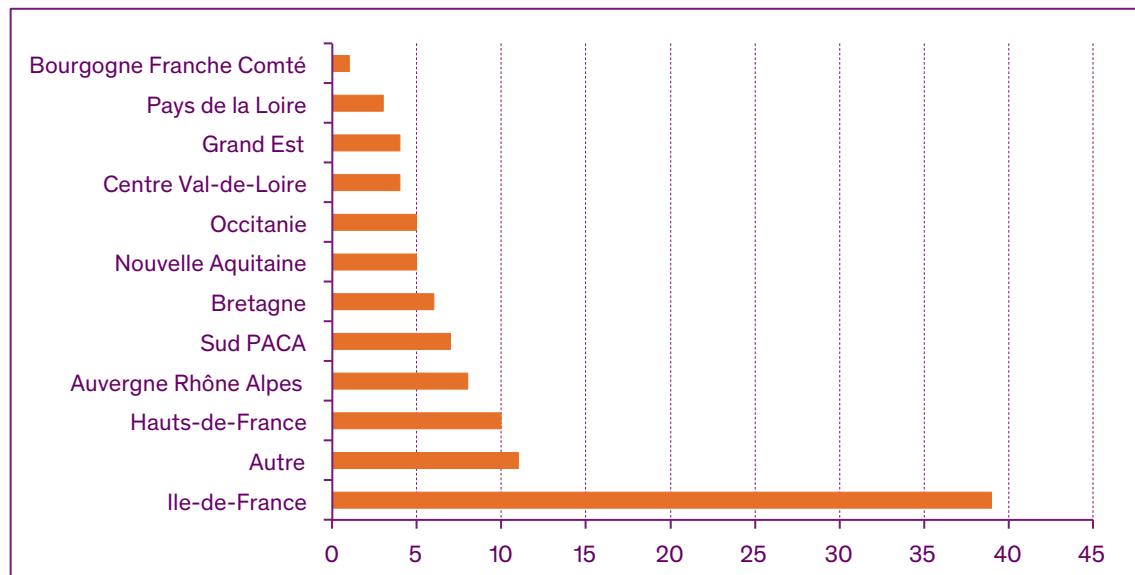
103 réponses ont été obtenues, qui distinguent :

- 48 indépendants exerçant des activités de Commissariat, mise en espace, scénographie ;
- 13 indépendants exerçant des activités de Médiation ;
- 9 indépendants exerçant des activités de Régie des œuvres ;
- 7 indépendants exerçant des activités de Production, accompagnement à la production d'œuvres et d'expositions ;
- 5 indépendants exerçant des activités de Conservation / Restauration ;
- 21 indépendants exerçant d'autres types d'activités (formation, conseil, ingénierie, assistantat d'artiste...).

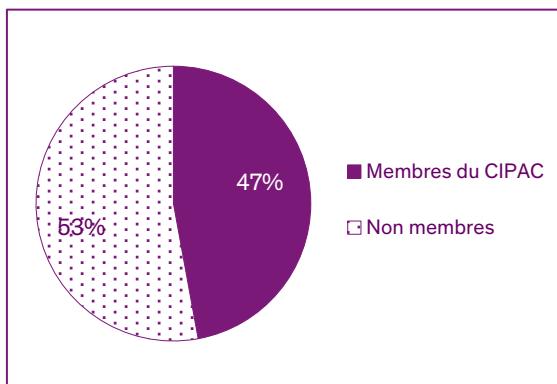


ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES RÉPONDANTS

- Plus d'un tiers des répondants est localisé en Île-de-France.



- Les réponses obtenues ne proviennent pas majoritairement de membres du CIPAC.



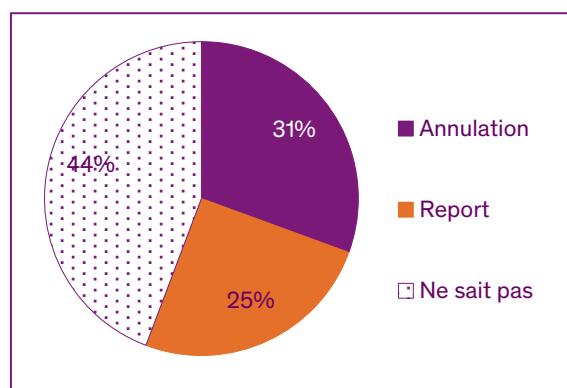
Éléments de synthèse :

- > Les indépendants constituent la population ayant le moins renseigné le questionnaire du CIPAC.
- > Les commissaires d'exposition représentent près de 50% des répondants.
- > Une grande proportion des indépendants ayant renseigné le questionnaire vivent et travaillent en Île-de-France.

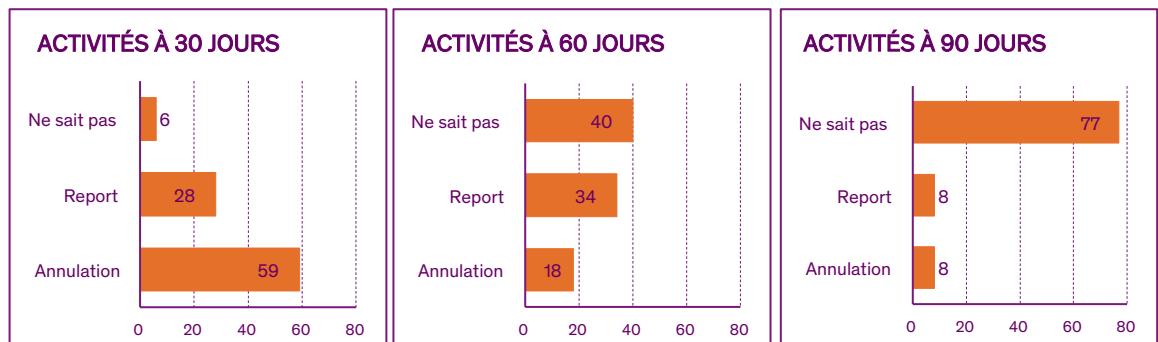
BILAN DES DONNÉES COLLECTÉES AUPRÈS DES INDÉPENDANTS ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS

> 95% des indépendants considèrent que la crise sanitaire et les mesures qui y sont associées vont impacter leurs activités.

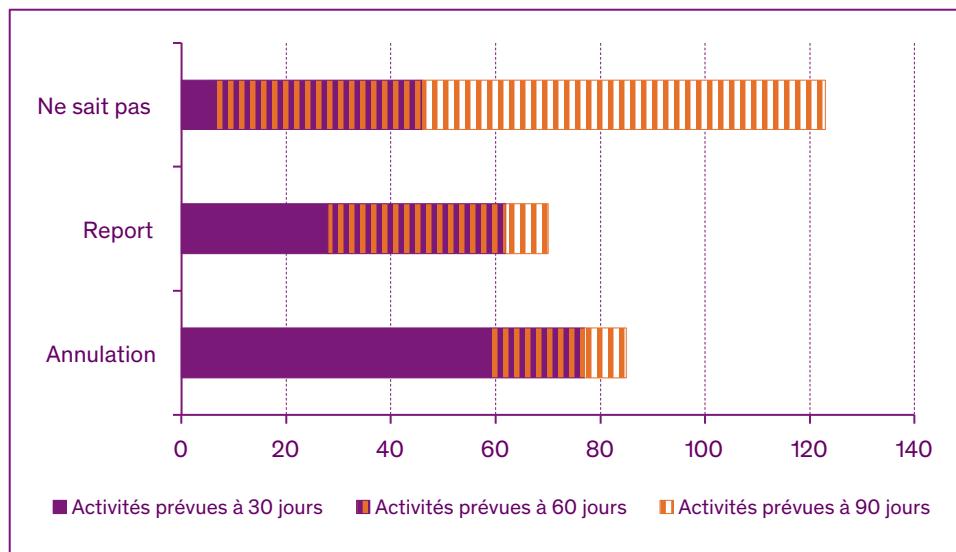
- Tous délais de réalisation confondus (à 30, 60 ou 90 jours), les indépendants qui signalent leur incertitude quant à la réalisation de leur projet sont majoritaires (123).
- Près d'un tiers des indépendants signale l'annulation de leurs projets à court, moyen ou long terme.



- Les activités prévues à 30 jours sont annulées dans près de 2/3 des cas, reportées dans près de 1/3 des cas.
- Dès que l’activité est prévue à 60 jours, les indépendants sont plus nombreux à signaler leur incertitude que le report de leur activité.
- Plus de 3/4 des indépendants sont dans l’incertitude quant à leurs activités prévues à 90 jours.



- Le report est plus souvent envisagé pour les activités de moyen terme (34) que pour celles de court terme (28).
- 2/3 des activités annulées sont celles de court terme.
- L’incertitude caractérise les réponses des indépendants dès que l’activité est de moyen terme.
- L’incertitude caractérise les réponses de plus de 8 indépendants sur 10.



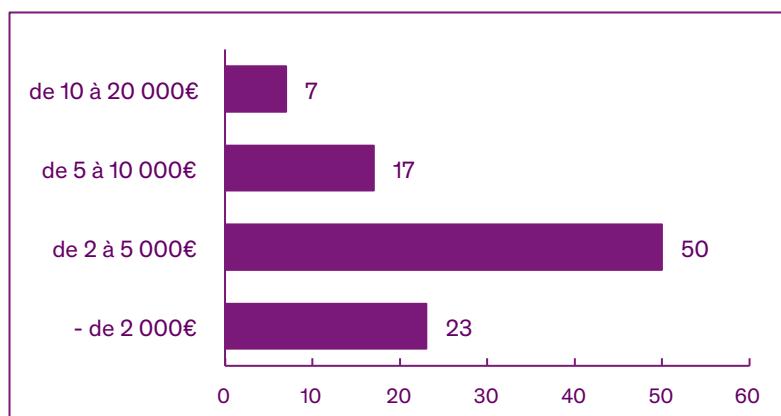
Éléments de synthèse :

- > La majorité des indépendants sont incertains de l’avenir de leurs activités, a fortiori celles prévues à long terme.
- > Un tiers des indépendants signale l’annulation des activités - tous délais de réalisation confondus.
- > Le report n’a pu être envisagé pour les activités de court terme.

ÉVALUATION DE L'IMPACT FINANCIER DES ANNULATIONS

Les budgets des activités annulées étaient :

- pour près de la moitié, compris entre 2 et 5 000 € ;
- pour près d'un quart, inférieurs à 2 000 € ;
- pour près d'un quart, supérieurs à 5 000 €.



Éléments de synthèse :

- > Les budgets des activités annulées étaient majoritairement inférieurs à 5 000 €.
- > Le nombre important de budgets d'activités annulées compris entre 2 et 5 000 € risque de porter durablement atteinte à l'économie des indépendants.

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

Le CIPAC cherche à examiner les conséquences de l'épidémie de virus COVID 19 sur les professionnels et les structures du secteur des arts visuels. Le questionnaire ci-dessous vous permettra de recenser des problématiques auxquelles vous avez à faire face, notamment sur le plan financier.

Rendues anonymes, les informations recueillies seront transmises à la Direction Générale de la Création Artistique du ministère de la Culture.

Notez qu'il vous sera possible de mettre à jour vos réponses au fur et à mesure de l'évolution de votre situation.

Horodateur :

Adresse e-mail :

1-Vous répondez à ce questionnaire en tant que ?

- A- Représentant d'une personne morale (structure de diffusion, de production, d'enseignement, de résidence...)
- B- Artiste-Auteur
- C- Indépendant non artiste-auteur

A- Représentant d'une personne morale (structure de diffusion, de production, d'enseignement, de résidence...)

A1- Vous êtes membre de ?

- Membre du CIPAC (liste déroulante)
- Aucun

A2- Nom de la personne morale concernée ?

A3- Type de personne morale ?

- Association loi 1901
- Société commerciales (SARL, EURL, SA...)
- Coopérative (SCOP, SCIC)
- Etablissement public
- Collectivité territoriale
- Autre

A4- Ville ?

A5- Merci d'indiquer vos nom et prénom ?

A6- La crise sanitaire actuelle et les mesures qui y sont associées ont-elles des conséquences sur votre activité ?

- Oui
- Non

A7- Quel est l'effectif en ETP de la structure ?

A8- Mettez-vous en place ou envisagez-vous de mettre en place des mesures relatives à une activité partielle de la structure ?

- Oui
- Non

A9- Si oui, combien de postes sont concernés ?

De 1 à + de 10 (liste déroulante) ?

A10- Précisez les conséquences sur les évènements et activités de votre structure ?

	Annulation	Report	Ne sait pas
- Diffusion /exposition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Résidence/production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Ventes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Édition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Éducation artistique et culturelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Conférence/colloque/rencontre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A11- Précisez les budgets prévisionnels afférents à ces évènements et activités ?

	- de 2000€	de 2 à 5000€	de 5 à 10000€	de 10 à 20000€	+ de 20000€
- Diffusion /exposition	<input type="checkbox"/>				
- Résidence/production	<input type="checkbox"/>				
- Ventes	<input type="checkbox"/>				
- Édition	<input type="checkbox"/>				
- Éducation artistique et culturelle	<input type="checkbox"/>				
- Conférence/colloque/rencontre	<input type="checkbox"/>				
- Autre	<input type="checkbox"/>				

A12- Sur ces budgets prévisionnels, indiquez le montant des rémunérations artistiques prévues ?

	- de 500€	de 500 à 1000€	de 1000 à 2000€	de 2 à 5000€	de 5 à 10000€	+ de 10000€
- Diffusion /exposition	<input type="checkbox"/>					
- Résidence/production	<input type="checkbox"/>					
- Ventes	<input type="checkbox"/>					
- Édition	<input type="checkbox"/>					
- Éducation artistique et culturelle	<input type="checkbox"/>					
- Conférence/colloque/rencontre	<input type="checkbox"/>					
- Autre	<input type="checkbox"/>					

A13- Pour l'ensemble de ces activités et évènements impactés par la crise sanitaire, évaluez les pertes de recettes ?

	- de 1000€	de 1000 à 2000€	de 2 à 5000€	de 5 à 10000€	de 10 à 20000€	+ de 20000€
- Subventions et aides	<input type="checkbox"/>					
- Mécénat et partenariats	<input type="checkbox"/>					
- Recettes liées à l'activité	<input type="checkbox"/>					
- Autres	<input type="checkbox"/>					

A14- Ajoutez ici tout commentaire ou élément que vous souhaiteriez porter à notre connaissance.

B- Artiste-Auteur

B1- Nom, prénom :

B2- Vous êtes localisé(e) dans la région suivante (liste déroulante) ?

B3- Vous êtes ?

- Auteur d'arts graphiques et plastiques
- Auteur d'œuvres photographiques
- Ecrivain (critique d'art), traducteur
- Autre

B4- La crise sanitaire actuelle et les mesures qui y sont associées ont-elles des conséquences sur votre activité ?

- Oui
- Non

B5- Précisez les conséquences sur vos activités ?

	Annulation	Report	Ne sait pas
- Recherche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Crédit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Résidence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Conférence/colloque/rencontre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Éducation artistique et culturelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Édition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

c i p a

Mobilisation C

B6- Évaluez les pertes de revenus afférents à ces activités ?

	- de 2000€	de 2 à 5000€	de 5 à 10000€	de 10 à 20000€
- Recherche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Création	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Résidence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Conférence/colloque/rencontre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Éducation artistique et culturelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Édition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

B- Indépendant non Artiste-Auteur

C1- Nom, prénom :

C2- Vous êtes localisé(e) dans la région suivante (liste déroulante) ?

C3- Vous exercez une activité de ?

- Régie des œuvres
- Conservation / Restauration
- Médiation
- Commissariat / mise en espace / scénographie
- Production / accompagnement à la production d'œuvres et d'expositions
- Autre

C4- La crise sanitaire actuelle et les mesures qui y sont associées ont-elles des conséquences sur votre activité ?

- Oui
- Non

C5- Précisez les conséquences sur vos activités ?

	Annulation	Report	Ne sait pas
- Activités prévues à 30 jours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Activités prévues à 60 jours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Activités prévues à 90 jours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

C6- Évaluez l'impact financier de l'annulation de vos activités ?

- moins de 2 000€
- de 2 000 à 5 000€
- de 5 000 à 10 000€
- de 10 000 à 20 000€
- plus de 20 000€

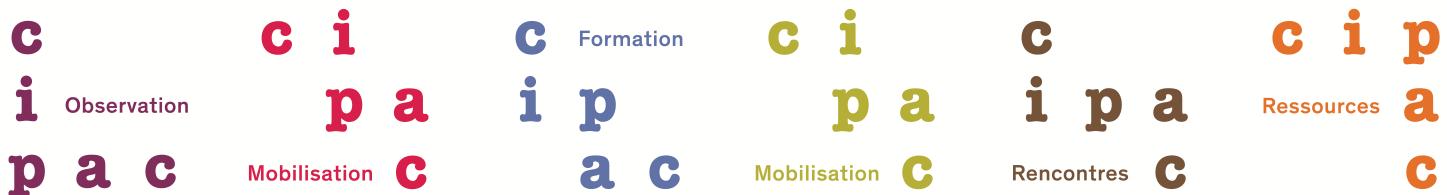
A tous

Laissez-nous vos commentaires

LES RÉPERCUSSIONS DU COVID-19 SUR LE SECTEUR DES ARTS VISUELS
ENQUÊTE DU CIPAC CONDUITE DU 17 MARS AU 15 AVRIL 2020

SOMMAIRE

- 2 INTRODUCTION**
- 3 PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE**
- 4 RÉSULTATS DE L'ÉTUDE**
- 5 BILAN DES DONNÉES COLLECTÉES**
 - TYPOLOGIE DES RÉPONDANTS**
- 6 BILAN DES DONNÉES COLLECTÉES AUPRÈS DES PERSONNES MORALES**
 - TYPOLOGIE DES STRUCTURES**
- 8 ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ÉVÈNEMENTS ET ACTIVITÉS**
- 9 BUDGETS DES ACTIVITÉS ANNULÉES OU REPORTÉES**
- 10 ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS DE DIFFUSION**
- 12 ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS D'E.A.C**
- 14 ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS DE RÉSIDENCE / PRODUCTION**
- 16 ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES RECETTES**
- 18 ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR L'EMPLOI**
- 19 BILAN DES DONNÉES COLLECTÉES AUPRÈS DES ARTISTES-AUTEURS**
 - TYPOLOGIE DES RÉPONDANTS**
- 20 ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS**
- 22 ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS DE CRÉATION**
- 23 ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS DE PRODUCTION**
- 24 ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS DE RÉSIDENCE**
- 25 ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS D'E.A.C**
- 26 ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES PROJETS DE CONFÉRENCES, COLLOQUES...**
- 27 BILAN DES DONNÉES COLLECTÉES AUPRÈS DES INDÉPENDANTS**
 - CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS**
- 28 ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS**
- 29 ÉVALUATION DE L'IMPACT FINANCIER DES ANNULATIONS**
- 31 QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE**



MEMBRES DU CIPAC

50° NORD - Réseau transfrontalier d'art contemporain
 ACB - Art contemporain en Bretagne
 ADRA - Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques
 AFROA - Association française des régisseurs d'œuvres d'art
 AICA France - Association Internationale des critiques d'art
 AIR DE MIDI - Réseau art contemporain en Occitanie
 ANDEA - Association nationale des écoles supérieures d'art
 ANEAT - Association nationale des écoles d'art territoriales
 APPEA - Association nationale des classes préparatoires publiques aux écoles supérieures d'art
 ARTS EN RÉSIDENCE - Réseau national
 ASTRE - Réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine
 BEAR - Bibliothèques d'écoles d'art en réseau
 BLA ! - Association nationale des professionnel·le·s de la médiation en art contemporain
 BOTOX(S) - Réseau d'art contemporain Alpes et Riviera
 CEA - Association française des commissaires d'exposition
 CNEEA - Coordination nationale des enseignants des écoles d'art
 CGPA - Comité professionnel des galeries d'art
 DCA - Association française de développement des centres d'art
 DIAGONAL, Réseau national des structures de production et de diffusion de photographie
 DOCUMENTS D'ARTISTES - Réseau national
 FFCR - Fédération française des professionnels de la conservation - restauration
 LORA - Lorraine réseau art contemporain
 MARSEILLE EXPOS - Réseau des galeries et lieux d'art contemporain
 PLATFORM - Regroupement des Fonds régionaux d'art contemporain
 PÔLE ARTS VISUELS Pays de la Loire
 TRAM - Réseau régional Ile-de-France
 VERSANT EST - Réseau art contemporain Alsace
 Fondation Francès

CONTACTS

Agence Alambret Communication
 Leïla Neirijnck
 leila@alambret.com - 06 72 76 46 85
CIPAC
 Sophie Herrmann
 communication@cipac.net

Le CIPAC bénéficie du soutien du Ministère de la Culture – Direction Générale de la Création Artistique



CIPAC - FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELS DE L'ART CONTEMPORAIN

32 rue Yves Toudic - 75010 Paris
 + 33 (0)1 44 79 10 85
www.cipac.net - cipac@cipac.net
 SIREN : 415 293 208 00054

Cette enquête et son analyse ont été réalisées par le CIPAC.

Anne Desplanques – Administratrice
 Sophie Herrmann - Communication et coordination
 Xavier Montagnon - Secrétaire général